

Flash Info CGT – CSE n°4



Chers collègues,

CESI-CGT vous propose une information synthétique relative au **CSE du 27 avril 2021** et vous livre sa lecture des débats.

Point COVID



Certains managers **obligent** leurs collaborateurs à venir sur site bien que le protocole sanitaire national prévoit que le **télétravail est la règle de travail** pour toutes les entreprises pouvant le mettre en place. « *Pour les salariés en télétravail à 100 %, un retour en présentiel est possible un jour par semaine au maximum lorsqu'ils en expriment le besoin, avec l'accord de leur employeur.* »

La Direction va rappeler à ses managers les consignes. CESI-CGT reste vigilante sur les pressions exercées sur les salariés.

Information au CSE du plan de formation et de déploiement du CRM

L'outil Sales Force est en cours de déploiement, et devrait progressivement prendre la place des outils commerciaux actuels.

Dans tous les établissements, des référents ont été choisis parmi les commerciaux. Ils auront un rôle important car ils devront assurer l'accompagnement et le support de premier niveau de leurs collègues. Hors, rien n'est prévu pour vérifier que leur **charge de travail** est aménagée en conséquence. Par ailleurs, les formations pour le lancement sont organisées par le prestataire, rien n'est réellement organisé à moyen terme sur le suivi des problèmes liés à nos métiers.

Enfin, ce nouvel outil comprend beaucoup de tableaux de bord et d'indicateurs de suivi, il faudra s'assurer qu'ils ne soient pas utilisés à des fins de **contrôle et d'une évaluation déshumanisée des salariés**.



Redistribution

Les excellents résultats de l'année 2020 génèrent une redistribution qui est au maximum de ce que prévoit notre accord d'entreprise, soit environ 9 semaines de salaire en moyenne. Nous déplorons néanmoins que cette valeur ajoutée et cette marge exceptionnelle sur une année très compliquée n'aient pas donné lieu, entre autre, à une augmentation collective des salaires.

Pour rappel, aucun syndicat n'a été signataire des propositions de la Direction.



Plan de développement des compétences

La Direction nous présente son plan de développement des compétences pour l'année 2021.

CESI-CGT regrette qu'il n'y ait toujours pas de négociation avec les syndicats sur la mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) malgré ses demandes.

Vous retrouverez l'intégralité du PV sur l'ENT dans la rubrique « Représentants du personnel/Comité social et économique/Les procès-verbaux de 2021 ».

Prenez soin de vous et de votre entourage !!! A très bientôt !!!

Katarzyna BARSZCZEWSKA
Philippe BLOT
Monique CANLORBE

Adeline CAVIGNIAUX
Isabelle DECOTTIGNIES
Jean-François GRENIER

Boumédienne HADJ
Nedra LABRAOUI
Julio SANTILARIO